

COMPTE-RENDU DU COMITE

SIA Val de Mauchère - le 20 mars 2019

Etaient présents : MMES CHONE Marie-France, DOUGOUD Jeannine, HUGO-SIMON Isabelle, MM AUBERTEIN Hubert, FOLLEREAU Vincent, GERARDIN Daniel, TREVIGLIO Alain.

Pouvoir : Françoise MAURICE donne pouvoir à Jeannine DOUGOUD
Jean-François BOUSSET donne pouvoir à Hubert AUBERTEIN
Patrice DUMAS donne pouvoir à Daniel GERARDIN

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Monsieur Hubert AUBERTEIN
Secrétaire de séance : Isabelle HUGO-SIMON

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu
- Tableau des effectifs 2019 (vote)
- Approbation du compte administratif 2018 (vote)
- Approbation du compte de gestion 2018 (vote)
- Affectation des résultats 2018 (vote)
- Budget Primitif 2019 (vote)
- Questions diverses

1 - Approbation du dernier compte-rendu

M. le Président demande au Comité s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu du 28 novembre 2018 : Pas de remarque.

2 – Tableau des effectifs 2019

M. le Président expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de déterminer les effectifs des emplois permanents, nécessaires au fonctionnement des services et de fixer la durée hebdomadaire de service afférente à ces emplois.

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Sur la proposition de M. le Président, après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs de la collectivité, comme suit :

Services	Grades ou Emplois	Effectifs	Effectifs pourvus	Durées hebdo. Titulaire
Administratif	Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	1	1	17,50 h/Titulaire
Technique	Adjoint Technique 2 ^{ème} classe	1	1	17,50 h/Titulaire
TOTAUX		2	2	

- dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux grades et emplois ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

3 – Approbation du compte administratif 2018

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de M. GERARDIN Daniel, Conseiller Syndical, doyen d'âge parmi les élus présents, délibérant sur les Comptes Administratifs de l'exercice 2018 dressés par M. Hubert AUBERTEIN, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1 – lui donne acte de la présentation des Comptes Administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2018						
Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	152 341.25 €	101 005.05 €	276 042.34 €	322 348.30 €	428 383.59€	423 353.35 €
Résultat de l'exercice	-51 336.20 €			46 305.96 €	-5 030.24€	
Résultat reporté		87 027.78 €		146 881.72 €		
Résultat de clôture		35 691.58 €		193 187.68 €		228 879.26€

2 – Constate pour la comptabilité générale les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement des bilans d'entrée et des bilans de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3 – Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4 – Considère que les Comptes Administratifs 2018 n'appellent de sa part aucune observation particulière.

5 – Vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

4 – Approbation du compte de gestion 2018

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Hubert AUBERTEIN,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que les états des actifs, les états des passifs, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les Comptes Administratifs de l'exercice 2018;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les écritures du comptable sont strictement identiques à celles de l'ordonnateur ;

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que les Comptes de Gestion du Budget, pour l'exercice 2018, par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Le compte de gestion 2018 est approuvé, à l'unanimité, des membres présents.

5 – Affectation des résultats 2018

Mr le Président rappelle aux membres du Comité, les résultats du Compte Administratif 2018 et propose de les inscrire au budget primitif 2019 comme suit :

RESULTATS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
de l'exercice	46 305.96 €	-51 336.20 €
Reporté	146 881.72 €	87 027.78 €
de clôture	193 187.68 €	35 691.58 €

Il est proposé au vu de ce tableau d'affecter les résultats 2018 et d'inscrire les sommes de :

- . 193 187.68 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement,
- . 35 691.58 € à l'article 001 en recettes d'investissement.

Après en avoir délibéré, les membres du comité, à l'unanimité, décident d'affecter les résultats 2018, au BP 2019 comme indiqué ci-dessus.

6 – Budget primitif 2019

M. le Président représente au Comité Syndical le Budget Primitif 2019. Suite à la réunion de présentation du BP 2019 le 06 mars dernier, et après l'avoir détaillé et expliqué, répondu aux différentes interrogations, il propose à l'assemblée délibérante de voter ledit Budget au niveau des chapitres

BUDGET 2018	DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRIMITIF :		
. Fonctionnement	516 260.00 €	516 260.00 €
. Investissement	284 663.36 €	284 663.36 €
TOTAL BUDGET	800 923.36 €	800 923.36 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à l'unanimité, votent le Budget primitif 2019 ci-dessus au niveau du chapitre.

7 – Questions diverses

- Une réunion de présentation de l'avant-projet, pour les travaux rue Jean Moulin à Faulx, a eu lieu le mardi 19 mars dernier. Celle-ci a permis d'apporter quelques précisions financières et techniques (déroulement, délais...). Un devis concernant la maîtrise d'œuvre est demandé à IRH. La prochaine réunion aura lieu dans 2 ou 3 mois pour le choix des entreprises. Les travaux sont prévus pour septembre et dureront environ 2 mois.
- Le faucardage des roseaux est terminé. Le syndicat se renseigne pour le curage d'un bassin, mais ceci ne sera pas fait avant l'année prochaine.
- Un agent du Conseil Départemental est venu faire la visite annuelle de la STEP, RAS.

Plus de questions diverses.

La séance est clôturée à 18h55